



**Rethinking Development in an
Age of Scarcity and Uncertainty**
New Values, Voices and Alliances

for Increased Resilience
19-22 September 2011, University of York



**Migrations, transferts et développement humain :
le cas des éleveurs pastoraux du sahel**

| | |
|--------------|--|
| Author: | Gérard Azoulay Véronique Ancey |
| Institution: | Université Paris Sud Cirad |
| Address: | UPS Faculté Jean Monnet, 54 Bld Desgranges, 92331 Sceaux cedex Cirad, Campus international Baillarguet, 34398 Montpellier cedex |
| E-mail: | gerard.azoulay@u-psud.fr ancey@cirad.fr |
| Telephone: | 01 40 91 17 32 06 12 79 91 57 |

Migrations, transferts et développement humain : le cas des éleveurs pastoraux du sahel

Gérard Azoulay (Université Paris Sud). gerard.azoulay@u-psud.fr
Véronique Ancey (Cirad). ancey@cirad.fr

Résumé.

Cette communication traite des formes des envois de fonds des migrants et de leurs impacts sur la sécurité, sur les conditions de vie et sur le développement humain des éleveurs pastoraux au sahel. La sécurisation des ruraux subsahariens repose sur leurs capacités d'investissements productifs, de stocks et de recours. Dans le cas du pastoralisme en zones arides, où les ressources naturelles sont aléatoires et dispersées, la mobilité des troupeaux complète ces stratégies. Les migrations sont ici des éléments de sécurisation que les pasteurs sahéliens ont progressivement mises en place.

La méthode retenue comporte un travail d'enquête en milieu pastoral au Sénégal et au Niger et des récits de vie à Dakar.

Dans les formes de sécurisation des modes de vie recensées par l'étude, les transferts apparaissent dans des proportions variables mais jamais déterminantes pour l'amélioration des conditions de vie ou pour le développement humain. Les récits urbains traduisent l'importance des dépenses quotidiennes dans l'utilisation des fonds transférés et la part infime des transferts dans l'accumulation, ainsi que la persistance des formes traditionnelles d'épargne et de redistribution. En contexte d'urbanisation croissante et de crise économique, ils interrogent aussi la durabilité des transferts internationaux. Alors que le débat s'oriente vers la modification des politiques et réglementations financières et monétaires facilitant les transferts, il faut constater que cette problématique ne s'applique pas au secteur de l'élevage pastoral. Fonder une politique de développement sur les transferts de fonds par rapport à l'Aide Publique au Développement aurait sans doute un impact fortement négatif.

* *
*

Depuis quelques années, la littérature portant sur la migration dans les pays en développement et en particulier sur les potentialités des transferts de fonds des migrants internationaux suscite un intérêt croissant (au delà des débats habituels sur les politiques migratoires des pays d'accueil). Les migrations ont provoqué une attention accrue en raison de l'accélération des flux de transferts de fonds, alors qu'en arrière plan le débat récent sur l'efficacité de l'aide publique au développement s'est accompagné de grandes incertitudes sur les montants futurs et l'impact de ces transferts publics sur le développement des pays les plus pauvres.

Le nombre de migrants dans le monde est estimé à environ 230 millions en 2010. Ce nombre n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui. Mais la part des migrants internationaux dans la population mondiale s'est maintenue à un niveau stable durant les cinquante dernières années (environ 3 %). La majorité des personnes qui migrent le font

à l'intérieur de leur propre pays. Le Rapport 2009 du PNUD¹ estime à environ 740 millions le nombre de migrants internes, soit près de quatre fois celui des migrants internationaux. Parmi ces derniers, seul un tiers s'est déplacé d'un pays en développement vers un pays développé, soit moins de 70 millions de personnes, c'est-à-dire que la majorité des migrants internationaux se sont déplacés d'un pays en développement vers un autre, ou entre deux pays développés.

La région du Sahel est, depuis toujours, un lieu de mobilité tant nationale, régionale qu'internationale. Dans cette zone aride ou semi-aride située au sud du Sahara et caractérisée par une seule saison des pluies (isohyètes moyens de 200 à 400 mm par an), les précipitations se concentrent sur environ 3 mois. Dans ce contexte à très faible potentiel agricole, le pastoralisme constitue le principal moyen de subsistance des populations. Le pastoralisme est un mode de vie autant qu'un système de production, « un système de production dans un système social et économique : ses revenus proviennent majoritairement et principalement de l'élevage pratiqué de façon extensive et fondé sur l'exploitation des ressources naturelles » (O. Touré, 1986). Le pastoralisme est aussi « un mode de vie qui a su s'adapter et se réajuster face aux différentes mutations et chocs qui ont jalonné son existence » (Pouillon, 1990).

L'objet de cette communication est de questionner l'impact des envois de fonds des migrants, depuis la réduction de la vulnérabilité jusqu'aux différents aspects du développement humain à long terme, dans le cas de ménages ruraux pauvres du sahel, en l'occurrence des éleveurs pastoraux au Sénégal. L'étude a d'abord pour objet de préciser les impacts des envois de fonds sous l'angle de leur contribution aux différentes dimensions du développement humain des familles. Va-t-on au delà des consommations quotidiennes dans l'utilisation de ces fonds ? Les investissements dans le capital humain ou productif relèvent-ils de ces transferts ou d'autres formes d'épargne ?

La méthode retenue comporte un travail d'enquête de terrain fondé sur des entretiens et des récits de vie auprès des éleveurs transhumants et auprès d'urbains issus du milieu pastoral. En contexte d'urbanisation croissante et de crise économique, les récits des nouveaux urbains interrogent la durabilité de ces formes de solidarité à l'œuvre aujourd'hui.

1.) La hausse des transferts de fonds des migrants et la remise en cause de l'efficacité de l'aide publique au développement

La migration est perçue dans la littérature économique comme un mécanisme d'équilibre. Les migrations internationales sont supposées accroître la production globale et le revenu en permettant aux travailleurs de se déplacer là où ils sont plus productifs. Les transferts de revenus sont supposés réduire le niveau de pauvreté. Ils sont supposés conduire à l'accumulation du capital humain, à un accès accru à la santé et à l'éducation, un meilleur accès au capital financier, stimuler l'esprit d'entreprise et aider les ménages vulnérables à mieux affronter les risques et aléas divers (sécheresses, tremblements de terre...). Les diasporas sont sensées être une source importante de commerce, de capital, de technologie et de connaissances pour les pays d'origine. Les transferts financeraient des projets d'infrastructure, de logement, de santé et d'éducation.

¹ PNUD, Rapport Mondial sur le développement humain 2009.

Les transferts de fonds envoyés par les migrants vers les pays en développement sont de 325 milliards de dollars en 2010 (le même montant qu'en 2008), après avoir baissé en 2009 à 307 milliards de dollars en raison de la crise financière mondiale. Les transferts devraient augmenter de 6,2 % à 346 milliards de dollars en 2011 et à 374 milliards de dollars d'ici 2012, selon les estimations de la Banque Mondiale. Ces transferts représentent près de trois fois le montant total de l'aide publique au développement (APD)². Ce montant n'inclut pas les envois d'argent par le canal informel³. Si l'on élargit aux transferts vers les pays développés, les montants sont de l'ordre de près de 440 milliards de \$ en 2010. La plupart des pays destinataires sont des pays à revenu intermédiaire, mais les fonds transférés dans les pays les plus pauvres jouent un rôle important par rapport au produit intérieur brut⁴.

Les transferts de fonds des migrants originaires d'Afrique subsaharienne vers leur pays d'origine ont été en 2010 de 21,5 milliards de dollars US contre 21 milliards de dollars l'année précédente. Ces transferts représentent entre 9% et 24% des PIB des pays africains et entre 80% et 750% de l'aide publique au développement. Ainsi les migrants sont devenus les premiers bailleurs de fonds de bon nombre de pays africains, selon le Bureau International du Travail.

Parmi les pays ouest-africains qui bénéficient largement de ces transferts, le Sénégal est classé 4ème avec 1,2 milliards de dollars, soit 9,1 % du PIB, derrière le Soudan et le Kenya. Les transferts formels et informels des migrants sénégalais sont estimés à deux milliards de francs CFA (environ 4,5 millions de dollars) par jour⁵. Sur 10 ménages au Sénégal, 7 ont au moins un migrant en dehors du pays.

Dans la décennie 1990, l'efficacité de l'APD s'est vue contestée : l'accumulation du capital n'a plus été envisagée comme l'alpha et l'oméga du développement alors qu'elle avait été considérée par les "pionniers" comme une condition nécessaire du développement. En outre, des effets pervers de l'aide ont été largement reconnus : incitation à la corruption, aux relations de clientélisme, éviction de l'épargne nationale, encouragement de dépenses inutiles, mise sous dépendance des gouvernements...

Les préoccupations quant à l'efficacité de l'aide en matière de croissance et de réduction de la pauvreté se sont accrues du fait de son échec dans les pays les plus aidés, particulièrement ceux d'Afrique subsaharienne. La baisse des transferts d'APD dans la décennie 1990 ne peut être seulement attribuée à la contestation de son efficacité car les considérations géopolitiques font que l'Afrique subsaharienne perd sa position stratégique et se voit délaissée au profit de l'Europe centrale et orientale.

² En 2009, les apports nets d'aide publique au développement (APD) consentis par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont augmenté en termes réels (+ 0.7 %) pour atteindre 119.6 milliards USD, représentant 0.31 % de leur revenu national brut (RNB) cumulé.

³ Les chiffres publiés par la Banque ne tiennent compte que des transferts de fonds officiels. Si l'on y ajoute les flux non-officiels, le montant total pourrait être 2,5 fois plus élevé. Banque Mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2011*.

⁴ La part des transferts de fonds des migrants en pourcentage du Produit Intérieur Brut représente 6 % du PIB pour l'ensemble des PMA. Dans plusieurs petits pays à faible revenu, les envois de fonds dépassent un cinquième du PIB. D'après la Banque mondiale, l'argent envoyé par des Maliens vivant en France a contribué à la construction de 60 % des infrastructures. Environ 40 associations de Maliens émigrés en France ont apporté leur appui financier à près de 150 projets, dont la valeur totale sur 10 ans a été évaluée à 3 millions d'euros.

⁵ Selon une étude menée par Manuel Orosco sur le comportement financier des migrants sénégalais à travers des transferts de fonds de 2000 à 2009.

La remise en cause des fondements de l'aide, associée aux contraintes budgétaires pesant sur de nombreux pays donateurs et les changements géopolitiques ont donc provoqué, à partir de 1992, une chute brutale des flux.

La publication du rapport de la Banque mondiale (*Assessing Aid*, 1998) a relancé le débat sur l'efficacité de l'aide et son allocation. Fondé sur les travaux de Burnside et Dollar (1997), ce rapport affirmait que l'impact de l'aide sur la croissance dépendait de la qualité des politiques économiques des pays en développement bénéficiaires. Ce rapport a ouvert la voie à la notion de sélectivité sur la base du critère de "qualité" des politiques économiques. Mais comme le souligne Berg (2003), le rôle qu'ont pu jouer les mauvaises pratiques des bailleurs y a été relégué au second plan. Les projets et les programmes mal conçus et mal supervisés, l'adoption d'instruments inadéquats, le recours à des procédures comptables complexes, le manque de volonté de coordination, la propension à imposer leurs propres priorités, l'utilisation de la forme la plus improductive de l'aide qu'est l'assistance technique, ont engendré des effets négatifs sur l'appropriation locale. Parallèlement, les politiques d'APD se sont recentrées sur l'objectif de lutte contre la pauvreté, objectif central des Objectifs du Millénaire pour le développement. C'est dans un contexte caractérisé à la fois par un doute profond sur l'efficacité de l'aide et une réduction des volumes de cette APD, mais aussi par une hausse importante des transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine, que le débat s'est orienté vers la modification des politiques et réglementations financières et monétaires qui feraient obstacle au transfert efficace des fonds et à leur investissement productif⁶.

Cependant, l'incertitude tenant au volume des transferts, la concurrence limitée des institutions et le coût élevé des transferts constituent les contraintes que ces politiques devraient aussi prendre en compte⁷.

Selon la Banque mondiale, l'impact des transferts sur le développement dépend de leur continuité, mais surtout du degré de facilité avec lequel l'argent peut être transféré. Une réduction de 5% des frais de transaction entrainerait une croissance annuelle de 3,5 milliards de dollars par an (les frais de transaction s'élèveraient en moyenne à environ 12,5 % des sommes transférées, ce qui représente de 10 à 15 milliards de dollars par an)⁸. Ainsi, des politiques cohérentes de migration et de développement intégrées aux politiques de développement devraient être conçues. La Banque constate que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ne font en général pas mention des migrations. L'étude des documents de stratégie fait apparaître que le plus souvent, lorsque les migrations économiques sont mentionnées, "elles sont

⁶ Un certain nombre de pays en développement, notamment le Brésil, le Mexique, l'Inde et les Philippines, ont adopté des mesures incitatives visant à canaliser ces transferts de fonds dans des comptes d'épargne et des fonds d'investissement locaux (plans d'épargne-retraite pour les émigrés, prêts à des taux préférentiels ou des aides aux entreprises créées grâce à des transferts de fonds, accès à des capitaux aux immigrés récemment rentrés dans leur pays...

⁷ Western Union et Money gram contrôlent 65% des transferts. Ce quasi monopole entraine un cout élevé des commissions qui atteignent parfois 20% des montants transférés. Du fait des coûts élevés des transferts, la voie informelle est importante.

⁸ Certains pays ont créé des services de transfert de fonds aux communautés d'émigrés se trouvant dans les pays industrialisés. A Paris, trois banques (la Banque de l'Habitat du Sénégal, la Banque de l'Habitat du Mali et la Banque des Ivoiriens de France) accordent des avantages aux citoyens de leurs pays respectifs, avec des taux inférieurs à ceux des intermédiaires du secteur privé.

jugées négatives”, de nombreux pays considérant qu’elles les privent de ressources humaines essentielles à leur développement⁹.

Ainsi, aux effets négatifs de la migration liés à la fuite des compétences et des cerveaux¹⁰, cette approche tend à opposer les avantages en matière de développement des migrations internationales. Les transferts de fonds seraient l’occasion pour les pays en développement de bénéficier des contributions de leurs citoyens qui ont choisi de vivre et de travailler à l’étranger.

2.) Stratégies de sécurisation et transferts de fonds dans une société sahélienne

La sécurisation des ruraux subsahariens repose sur leurs capacités d’investissements productifs, de stocks et de recours. Dans le cas du pastoralisme en zones arides, où les ressources naturelles sont aléatoires et dispersées, la mobilité des troupeaux complète ces stratégies. De nombreux travaux (Khazanov 1984, Kerven 1992) ont démontré la nécessité technique des échanges des pasteurs avec le monde extérieur et la souplesse de leur utilisation des marchés.

La décision de migrer résulte généralement d’une combinaison de facteurs d’attraction et de répulsion (facteurs économiques, sociaux, environnementaux et liés à l’insécurité). Les pasteurs subissent et organisent à la fois, comme l’ensemble des ruraux sahéliens, des phénomènes migratoires. Ces migrations sont entendues ici comme un élément des stratégies spécifiques de sécurisation que les pasteurs sahéliens ont progressivement mises en place.

Il existe peu d’analyses comparatives sur l’exode rural des pasteurs et des agriculteurs. D’une génération à l’autre, les pasteurs sont sensés bénéficier de l’accroissement numérique des troupeaux, à l’opposé des agriculteurs exposés de génération en génération à la division d’une terre familiale. De plus, l’élevage a un besoin constant de main d’œuvre, contrairement à l’agriculture et à ses pics saisonniers de travail. Enfin, les productions animales extensives n’ont pas été autant exposées aux chocs exogènes que les filières agricoles (fluctuations des cours mondiaux...). Ces facteurs contribuent à l’hypothèse d’une résilience pastorale supérieure à la résilience agricole.

Les transferts de fonds destinés aux populations pastorales alimentent un régime endogène de sécurisation que les populations ont construit socialement dans un contexte particulier d’incertitude. Le rôle de la migration tant nationale qu’internationale et les transferts qu’ils impliquent constituent des éléments constitutifs de ces stratégies.

On n’est pas au Sahel en situation de « risques » au sens probabiliste, mais en univers d’incertitude (Scoones, 1994). La vie quotidienne des pasteurs contient et tente de prévenir tous les risques de crise. Tous leurs gestes s’accommodent de ce contexte, et s’appuient sur une organisation sociale dans laquelle le campement représente un niveau de décision stratégique. Les populations intègrent cette incertitude à travers la prospection des parcours et la décision de transhumier, à travers la perception des

⁹ Le Cap-Vert et le Sénégal mentionnent l’émigration dans leur document de stratégie et proposent des stratégies visant à promouvoir les transferts de fonds et à faire participer les émigrés au développement national.

¹⁰ On estime à 3,6 millions le nombre d’Africains éparpillés dans le monde, certains ayant suivi une formation très poussée.

promesses et des risques de l'hivernage, dans les stratégies d'accès aux ressources à moindre coût et au meilleur moment y compris dans la diffusion de l'information sur l'état et l'accessibilité des pâturages, des puits et des forages.

Au-delà, la vulnérabilité des pasteurs sahéliens se caractérise par l'exposition, la sensibilité et la réactivité des populations à un milieu très contraignant avec des pouvoirs publics n'assurant pas une protection suffisante des droits civiques et sociaux de leurs citoyens. Un système de développement où les « projets » restent les principales formes d'interventions crée plusieurs sources d'incertitude supplémentaires (Ancey, Azoulay, 2010) : une instabilité institutionnelle, du fait du manque de pérennité des interventions et une approche sectorielle insuffisamment coordonnée avec un cadre de politique général de développement. Seule une politique de long terme, élaborée et mise en œuvre de manière autonome par des États souverains, peut contribuer à réduire l'incertitude radicale, que les projets, pris isolément ou dans leur multiplicité, ne parviennent jamais à réduire à l'échelle nationale. Or les réalisations restent très en deçà des objectifs de la Déclaration de Paris de 2005 en matière d'harmonisation et d'alignement.

Cependant on admet aujourd'hui que les éleveurs développent des résistances efficaces aux contraintes et aux chocs spécifiques à leur milieu. Swift (1989) a caractérisé la vulnérabilité des populations rurales en Afrique en distinguant trois catégories de ressources : les stocks, les investissements et les recours. De manière complémentaire, Castel (2003) aide à penser les perceptions du risque et les systèmes de protection en milieu pastoral, en introduisant la dimension essentielle de construction sociale collective, au-delà des actifs mobilisés par les individus : « la problématique du risque est indissociable de la construction sociale des systèmes de protection et des perceptions de la sécurité » (Castel, opus cite). Les supports de la réciprocité se sont affaiblis (Sutter, 1987) avec l'ouverture de l'espace pastoral à une société plus complexe, diversifiée, et aux interventions techniques (hydrauliques, sanitaires, foncières, transformations laitières,...). Ces dernières n'ont pas permis en contrepartie une intégration équilibrée des pasteurs et de leurs activités dans les politiques et économies nationales ; en revanche, les pasteurs intègrent ces interventions, parfois au prix d'une transformation du mode de production qui sécurise leur vie en milieu incertain. Les arrangements régulant l'accès aux ressources en eau et en pâturages, les stratégies productives gérant les stocks de main d'œuvre et de bétail, les recours aux réseaux locaux d'entraide, de financement et aux transferts, évoluent et forment différents archétypes de sécurisation.

Des travaux conduits au Ferlo, au Sénégal en 2009 ont permis d'en identifier quatre principaux : - De grands éleveurs de bovins et de petits ruminants mobilisent des moyens importants en revenus, en réseaux de relations, en déplacements fréquents, en informations régulièrement mises à jour. Ils innovent souvent, tant dans leurs pratiques d'élevage que dans leurs autres activités : commerce de bétail, diversification « à valeur ajoutée », salariat. Les ressources ne sont donc pas exclusivement locales, mais elles sont mobilisées par des membres de la famille présents irrégulièrement. - Un deuxième groupe d'éleveurs nantis en bétail mise essentiellement sur les revenus tirés des troupeaux et consacre ses activités à leur entretien et à leur accroissement. Les transferts n'apparaissent pas dans leurs propos. - Des éleveurs pauvres sécurisent leur mode de vie par la diversification de menues activités, enjeu de leur survie ; La pratique du commerce par les femmes en dehors du campement en est un élément essentiel. - Enfin, d'autres éleveurs pauvres ont recours principalement au réseau social et à la solidarité ; en

particulier la mutualisation de la main d'œuvre et des troupeaux leur permet de transhumer. Ce groupe dépend davantage de réseaux, qu'ils soient locaux ou distants.

Ces archétypes de sécurisation se distinguent d'une approche en termes de stratégies individuelles et collectives qui oppose l'anticipation à la réaction, le contemplatif au rationnel. La survie des pasteurs en milieu incertain dépend de la prudence de leurs pratiques et de la promptitude de leurs réactions. Une analyse exclusive en termes de stratégies, même conçue comme une cohérence émergente, et non comme une planification délibérée (Mintzberg, 1987), est trop fonctionnaliste et perd la complexité et les aspects évolutifs des logiques pastorales à court, moyen et long terme.

Dans une autre enquête menée en 2010 auprès de 20 campements du Ferlo, six des chefs de familles basaient leur sécurité sur le commerce et l'artisanat en dehors de l'élevage ; un autre travaillait régulièrement comme chauffeur. Seuls le petit nombre de ceux qui s'engagent dans une diversification large et impliquant de forts investissements parvient à améliorer ses conditions de vie. Les activités de commerce, d'artisanat occasionnent des revenus, ou des transferts lorsqu'elles sont pratiquées à distance, qui assurent la sécurité alimentaire familiale mais en aucun cas une possibilité d'accumulation.

Une enquête menée au Nord du Niger en 2006 sur la crise alimentaire en région pastorale révèle trois principaux réseaux de migrations qui contribuent à ces dynamiques de sécurisation (PAM, 2006).

- Entre le nord du Niger, le sud de l'Algérie (Tamanrasset) et de la Libye, les réseaux de migration et les circuits de contrebande permettent aux migrants de trouver rapidement du travail et d'envoyer de l'argent aux familles nigériennes. Par les téléphones portables, les migrants créditent des commerçants nigériens, qui transfèrent une part de ces apports, d'un montant de 5000F à 10 000F, aux familles sur place. Ces mêmes réseaux approvisionnent les boutiques et marchés du Nord du Niger en produits algériens et libyens alimentaires (pâtes ou « *maca* », sucre...) et de base.

- Dans certains villages nigériens de zones agricoles plus méridionales, l'exode est structurel vers des villages des pays frontaliers du Sud, et jusqu'aux marchés des pays côtiers (Lomé, Malinville, Abidjan, Lagos...). Les transferts représentent une partie stratégique des revenus des familles sur place (Care, 1999). Mais de nouvelles destinations apparaissent, notamment vers le Cameroun et le Gabon et, en situation de crise, les départs précipités se multiplient, sans assurance d'intégrer un réseau efficace. Dans ces cas, les transferts sont quasiment inexistantes.

- Enfin, d'autres flux drainent les populations dépourvues de leurs moyens de production ayant perdu leur troupeau ou cédé leurs terres vers la capitale, Niamey. Les individus isolés tentent d'aider leur famille rurale, mais ces migrations de survie ne créent pas de transferts d'argent lorsqu'elles drainent une famille entière en ville.

Ces exemples de migrations des zones pastorales reculées vers la sous-région s'inscrivent dans les flux Sud-Sud comptabilisés par le PNUD (cité plus haut). Ils montrent la diversité géographique, les capacités inégales des réseaux de migration à transférer des fonds, depuis une aide marginale et occasionnelle, jusqu'à des transferts structurel déterminant la survie des ménages ruraux. Mais, en situation de crise, les migrants ne s'insèrent pas dans des réseaux rodés efficaces ; au contraire, ils assument de plus en plus des risques, des distances et une incertitude croissante.

L'étude de cette situation au Niger a montré que l'utilisation des sommes transférées, qu'elles soient infimes et occasionnelles ou importantes et régulières, n'a pour impact que de maintenir la survie. Dans tous les cas, le niveau de développement humain est bas : les infrastructures et les services publics sont particulièrement défectueux en régions pastorales, les familles se fient d'abord et surtout à leur régime endogène de sécurisation, dont la mobilité et la diversification des activités sont deux piliers essentiels. Tant au Ferlo en 2009 et 2010, qu'au Niger en 2005, ces stratégies de sécurisation entretiennent l'élevage et assurent la survie des ménages ; les transferts, lorsqu'ils existent, ne garantissent pas une accumulation permettant l'amélioration des conditions de vie, et ne sauraient être considérés comme des facteurs de développement humain.

Pour illustrer les résultats précédents, il nous a semblé utile de mettre en évidence deux récits de vie recueillis à Dakar. Ces deux récits apparaissent symptomatiques de la complexité des réseaux et des relations entre migrants et familles d'origine, de l'ampleur des transferts et des formes d'utilisation.

3.) Dakar, récits de vie d'urbains liés au milieu pastoral.

Entre le migrant international et le pasteur au campement, notre choix s'est porté sur l'échelon intermédiaire du migrant intérieur, ancien ou récent, à la fois bénéficiaire et pourvoyeur de transferts.

Mr D. a environ 70 ans, infirmier à la retraite, quartier populaire ancien de Derklé-Castor. Ses grands-parents sont venus du Macina, région agro-pastorale du Mali et se sont installés non loin de Thiès pour cultiver du mil, de l'arachide, et élever du bétail. La rupture avec le monde rural vient de son père, mobilisé lors de la deuxième guerre mondiale. Mr D. a grandi avec ses grands-parents, puis est venu travailler à Dakar comme infirmier, comme son père, dans deux grandes entreprises françaises, huit ans aux « Grands Travaux de l'Est » puis trente ans chez Renault, où il a terminé sa carrière. Fils aîné de son père, il a pris en charge sa mère, les deux autres femmes de son père et leurs 22 enfants, en plus de sa propre femme et de ses enfants, lorsque son père a pris sa retraite et est reparti au village, avec un troupeau de 25 vaches qu'il possédait en ville près de sa maison. Aujourd'hui dans cette même maison familiale qu'il a héritée de son père et agrandie à partir de 1968, il vit de sa retraite, des transferts des consultations qu'il pratique à son domicile pour les voisins du quartier. Son unique femme a eu une activité de couturière. Elle participe à plusieurs tontines.

Plusieurs parents proches ont émigré en France et aux Etats-Unis. M.D. a financé la formation professionnelle de son frère cadet, né en 1955, en menuiserie métallique. Ce cadet s'est installé en France en 1980, a fondé une famille et a une situation de cadre. La fille aînée de M.D. vit à Paris depuis 5 ans, mariée à un « businessman » sénégalais ; une deuxième fille mariée et séparée d'un français, vit à Paris depuis deux ans, où elle est en recherche d'emploi ; son fils cadet, footballeur recruté par un club français, est clandestin. Une des épouses de son père a une fille mariée et installée aux USA, mère de deux grands enfants. Enfin, le frère cadet de M.D. a fait venir à Paris une de leurs nièces, pour travailler au salon de coiffure et au domicile de sa femme.

Les transferts sont pour M.D. un sujet de préoccupation. Son frère lui envoie de temps en temps 50 000 FCFA ; mais l'essentiel de l'argent qu'il reçoit provient de sa fille aînée ; les deux autres enfants, au chômage et clandestin, ne sont pas en mesure de l'aider. La nièce recrutée par son frère finance la scolarité de la plus jeune fille de Mr Diallo, qui est en 3^{ème}.

MM., né en 1960, chauffeur, fils de chauffeur, est né et grandi en région pastorale à Dahra. Sa famille possédait un troupeau, qu'elle a installé ensuite sur des terres familiales près de Saint-Louis (Rao). M.M. a enchaîné plusieurs emplois (Centre de recherche à Dahra, Pharmacie à Tivaouane, Projets de Développement) avant d'être employé comme chauffeur par une équipe de recherche à Dakar. Installé à Dakar depuis 2001, il a deux femmes et huit enfants, la première épouse est à Dahra, la seconde à Dakar. M.M. soutient financièrement sa mère et « dépanne » ses sœurs de temps à autre, lorsqu'elles ne peuvent pas s'acquitter de leurs obligations sociales (leur entretien de base étant dévolu à leur mari ou leur fils). Avec son engagement en 2001, sa situation professionnelle s'est stabilisée et ses revenus ont nettement augmenté ; il a investi à la fois dans un troupeau confié à ses beaux-parents, et dans la culture d'oignons sur sa part des terres paternelles. Ces deux tentatives se sont soldées par des échecs. M.M. a cessé toute tentative de diversification de ses revenus tant qu'il ne peut pas s'en occuper lui-même.

Personne dans sa famille n'a émigré à l'étranger, mais les réseaux de circulation monétaire s'organisent à plusieurs niveaux sur le territoire sénégalais, entre plusieurs villes et plusieurs zones rurales : transferts d'argent des soutiens de familles à destination de plusieurs foyers, cotisations familiales, réseaux de tontines autour des femmes.

4.) Complexité, ampleur et formes d'utilisation des transferts.

Ces récits décrivent une solide organisation sociale de la circulation de l'argent, dont les formes diverses (transferts, tontines, cotisations, mutuelles) tiennent de la redistribution, à la solidarité, de l'investissement. Notre contribution se propose de mettre en évidence le rôle des transferts dans cette organisation.

Les attentes vis-à-vis de l'étranger traduisent l'écart entre les pratiques de la grande famille à Dakar, et celles des familles restreintes à l'étranger, entre un soutien passé et les retours attendus aujourd'hui, entre l'organisation sociale de la distribution au Sénégal, et l'individuation des transferts personnels. Face aux sollicitations explicites et aux attentes discrètes de la part de la famille à Dakar, les émigrés sont décrits comme opposant des stratégies individualistes.

Mr D. a soutenu constamment et sans compter une grande famille suivant les règles qui confèrent les droits et surtout les devoirs à l'aîné, « *Dans la famille, il y avait trois femmes de mon père : ma mère, avec d'autres femmes, avec les enfants. Il est parti à Dara ; il a pris les bœufs et est parti là bas. Je suis resté ; je suis dans la famille père, grand père et tout. Du fait que j'étais l'aîné de la famille je faisais tout, et je ne rendais même pas compte que un jour ça va me frapper comme maintenant.* » Il a toujours pourvu aux besoins des belles-mères, enfants, demi-frère et sœurs, et leurs enfants, sans

faire la distinction et sans se faire prier : « *Tous ces enfants là, ne sont pas des enfants qui avaient la même mère, mais moi je ne pouvais pas faire la distinction, puisque leurs mères, c'est nos parents. Ma maman est étrangère dans la famille, mais eux tous, ce sont des parents* »

Il constate avec amertume que seuls restent vivaces les liens entre les enfants et leurs parents. Sa femme : « *Au Sénégal, les aînés supportent tout. Maintenant, c'est l'aîné qui se fatigue, et les petits enfants, ce que les aînés respectent, ils ne le respectent pas ; (...) ce sont toujours tes enfants propres qui t'aident, mais pas les petits frères ou les petites sœurs. Lui, le cadet, il a beaucoup d'argent ! Il a beaucoup de maisons ici. Ce n'est pas une, pas deux, pas trois ! Mais il ne donne rien à son grand frère(...)*»

Localement, en revanche, on est obligé de participer à des transferts de formes diverses. Fils aîné, MM a soutenu sa famille jusqu'au mariage de ses sœurs : « *Bien qu'il y avait mon cousin, marié à ma sœur, lui aussi il faisait quelque chose. Mais il a fait quelques années, puis il y a eu la première « déflation » de l'ISRA, il est parti. Je suis resté là bas, à gérer seul. Il y avait aussi mes trois sœurs qui n'étaient pas encore mariées, qui étaient dans la maison, la maman et mon petit frère. Donc c'est moi qui m'occupais de la famille* ». Quand les fils deviennent économiquement autonomes, ils prennent le relais : « *(Ma sœur) est à Rufisque maintenant. Son fils était à Kolda, bénévole à l'Élevage, après c'est M. D. qui l'a recruté. Ils aident de temps en temps la maman, c'est pourquoi moi de ce côté je me suis un peu soulagé, bon je participe, j'achète un sac de riz, je lui apporte de l'argent, et c'est bon, ce n'est pas comme quand je me chargeais de l'électricité, maintenant c'est eux qui font ça.* »

Plusieurs circuits de distribution coexistent localement : tontines en produits et en argent, cotisations, mutuelles.

- « *On s'est organisé, s'il y a quelqu'un qui baptise, qui se marie, s'il y a un événement, on fait une petite réunion, celui qui a les moyens de donner 10 000 donne, celui qui a les moyens de donner 20 000 donne. Par exemple les garçons donnent 20 000, les filles donnent 10 000, on réunit tout, on donne au gars. C'est comme ça qu'on s'organise. C'est les frères et sœurs, cousins et cousines. C'est au niveau de la famille. On dit que il ou elle doit baptiser vendredi, le jeudi la veille on se réunit, que ce soit à Saint Louis, ou à Dakar, on réunit l'argent, on lui remet* ».
- « *Au marché de Yarakh, il y a une tontine. Tu amènes, et tout ce que tu donnes, à la veille de la Tabaski on te rembourse. Et la fin de la Korité, c'est là qu'ils recommencent. Par exemple il y en a qui donnent 10 000, il y en a qui donnent 500, il y en a même qui donnent 250, sur un an. Et c'est une seule femme qui garde ça, elle amène à la banque(...) A la veille de la korité, tu viens, elle te compte 250 x 12 mois X le nombre de jours, elle te donne le total, toi tu lui remets quelque chose. Et elle, elle en profite aussi, elle fait son commerce, elle a envoyé son fils à l'extérieur, tout ça, avec cet argent là. C'est comme une banque. Chaque soir, à cette heure-ci les gens commencent à défiler. Il y a un papier légalisé à la gendarmerie, s'il y a des problèmes, elle rembourse. Elle fait une demande pour gérer une tontine, elle fait un papier qu'elle fait signer par le chef coutumier et légaliser à la gendarmerie. S'il y a un problème, qu'elle n'arrive pas à rembourser un membre, elle est responsable.* »

- *«Chaque samedi je les vois elles se réunissent quelque part, chacune amène quelque chose, du savon, de la lessive, de l'huile, du jumbo, vinaigre...on réunit ça, on donne à une femme. On fait un tirage. On met tous les noms, on dit aujourd'hui c'est telle femme qui reçoit. si aujourd'hui c'est M. qui reçoit, avant de partir on fait un tirage, donc on saura que samedi prochain, c'est à une autre qu'on doit donner.*

Cette organisation perd son évidence, donc se perd avec la distance : M.D et sa femme n'osent pas solliciter le mari de leur fille : *« Dire, demande à ton mari...on ne peut pas. Même avec celle là, qui était mariée avec un français qui avait beaucoup d'argent, vraiment, on ne demandait absolument rien.»* Et les autres émigrés (frère, neveux) semblent jouer de la distance pour éviter les sollicitations, semblant même oublier les réalités locales : *« Les autres frères, oui, mais avec lui c'est fini. Même si vous voulez faire quelque chose, il dit « cotisez, moi je vais cotiser 10 000 FCA, les autres au Sénégal vont cotiser 5000 ». Mais ces gars là, ils n'ont même pas 100 FCFA, vous demandez de donner des cotisations, ce n'est pas possible. Moi je ne peux pas demander des cotisations, je ne peux pas. Si on vient, on vient, si on ne fait pas, on laisse, c'est tout. »*

Mis à part les envois de leur fille, la distance prise par les parents émigrés contraste avec l'intense organisation locale de redistribution, de réciprocité, de placement de l'argent, à travers les tontines et diverses formes de cotisation des niveaux variés. *« Vous savez, c'est le changement. Quand leur maman était petite, c'est moi qui les ai entretenus. Une fois qu'ils sont partis, on dirait que paf, c'est fini ! On dirait qu'ils ne nous connaissent plus. »*

Deux formes d'utilisation principales des sommes transférées sont en général distinguées : - celles destinées à la consommation familiale des bénéficiaires, principalement les dépenses d'alimentation, de santé et d'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives ; -celles correspondant à une épargne individuelle ou destinées à l'investissement dans des activités économiques ou dans l'immobilier.

La première catégorie concerne la plus grande majorité des ménages bénéficiaires. Plus le revenu par habitant est bas plus cette proportion est importante. Les transferts réalisés à des fins d'investissements immobiliers (individuel ou familial) et d'investissements productifs représentent une part très faible des montants transférés. L'argent que les travailleurs émigrés envoient chez eux est en grande partie destiné à la consommation des ménages. «Une plus petite partie est affectée à des investissements comme l'épargne ou la création d'entreprise, ou le remboursement de dettes, par exemple des emprunts pour partir à l'étranger»¹¹.

Les récits de vie traduisent l'importance des dépenses quotidiennes dans l'utilisation des fonds transférées et la part infime des transferts dans les formes d'accumulation. *« Ce qu'on m'envoie c'est ça qui m'aide à pouvoir vivre, parce que ma retraite(...) Les tontines, ça peut pas être plus important que ce qu'on m'envoie. Ce que les enfants m'envoient c'est beaucoup plus fort que les tontines qu'on touche. Alors par exemple, si on m'envoie 50 000, tu peux prendre 10 000, alimenter la tontine, avec le*

¹¹ Cerstin Sander et Samuel Maimbo, « Migrant Labour Remittances in Africa: Reducing Obstacles to Developmental Contributions »

reste, payer l'électricité, le quotidien... la tontine c'est essentiellement pour par exemple, acheter un lit, réparer des chaises, si ça s'est déchiré...ainsi de suite...la tontine c'est pour ça. Le quotidien c'est autre chose : ce que je ramasse avec mes consultations, ce que les enfants m'envoient, ma pension, tout ça. »

La fréquence des allers-retours, l'inscription possible dans deux lieux à travers les voyages, l'illusion d'un retour définitif qui parfois ne se réalise jamais sont présents chez M D. Il prépare, par la construction de chambres nouvelles dans sa maison, un éventuel retour de ses filles émigrées « au cas où »...

« Elle est partie en vacances en France avec sa fille. Lorsqu'il lui restait une semaine là bas, sa copine et sa sœur lui ont dit « pourquoi retourner ?... du fait que celle la (la petite fille) est française, tu n'as qu'à l'intégrer ici, tu restes. Elle hésitait, hésitait, m'a téléphoné, je lui ai dit, c'est toi qui cherches...si tu veux rester, tu restes, si tu ne veux pas rester...mais tu sais que ici, ça ne vaut absolument rien du tout, si tu peux trouver la bas quelque chose c'est mieux... Mais il y a l'aide sociale ici au Sénégal, des français du Sénégal, pour les enfants comme ça. Ils paient sa scolarité, sa nourriture, même le lit où elle couchait ici, c'est les français qui l'ont payé, parce que c'est son papa qui était français....Là je prépare quelque chose, de la place, parce que la vie des immigrés, vous savez, un jour ou l'autre l'Etat peut leur dire rentrez chez vous. C'est pour cela que j'ai construit cela, en les poussant à travailler pour avoir leur propre maison ».

Les transferts recensés ici renvoient aux deux formes d'utilisation citées plus haut. Mais la réalité est plus complexe. Le frère de Mr D., installé à Paris, « un cadre de France » a acheté plusieurs maisons et envoie irrégulièrement de l'argent à son frère ; quant à M. M, chauffeur, il a tenté d'investir dans des activités personnelles, mais se doit aussi, de toutes manières, de soutenir sa famille (épouses et mère veuve). De fait, l'élevage est pour les urbains, y compris pour les migrants, un investissement possible, et ils ne manquent pas de faire référence aux troupeaux de leurs parents, y compris pour les femmes, qui ont en élevage un accès à la propriété qu'elles n'ont pas, ou peu, sur le foncier : « Jusqu'à présent elle a quelque chose, c'est chez ses parents, à quelques km de Dahra, au Sud. Ses oncles gèrent ça, et sa maman, à Dahra, qui contrôle tout. M. a une partie à l'intérieur, des bovins et des petits ruminants. Si elle a besoin, elle demande à la maman, « j'ai besoin de quelque chose pour régler quelque chose », la maman demande aux oncles d'amener un mouton.»

Conclusion

Questionner l'impact des envois de fonds des migrants, dans le cas des éleveurs pastoraux au Sénégal, avait pour objet de préciser leurs impacts, depuis la réduction de la vulnérabilité jusqu'aux différents aspects du développement humain à long terme. Si, aujourd'hui les transferts à destination des pays en voie de développement représentent près de trois fois le montant total de l'aide publique au développement (APD), et alors que le débat s'oriente vers la modification des politiques et réglementations financières et monétaires, il faut constater que cette problématique ne s'applique pas au secteur de l'élevage pastoral.

Chez les pasteurs sahéliens, la migration tant nationale qu'internationale et les transferts qu'ils impliquent constituent des éléments de certaines stratégies de

sécurisation mais ils ne sont pas déterminants. Les exemples de migrations des zones pastorales vers la sous-région montrent la diversité géographique, les capacités inégales des réseaux de migration à transférer des fonds, depuis une aide marginale et occasionnelle, jusqu'à des transferts réguliers déterminant la survie des ménages ruraux, comme cela a été montré par l'étude au Niger. Dans tous les cas, le niveau de développement humain reste bas : les infrastructures et les services publics sont particulièrement défectueux en régions pastorales, les familles se fient d'abord et surtout à leur régime endogène de sécurisation, dont la mobilité et la migration ne sauraient être considérées comme des facteurs de développement humain.

L'organisation sociale de la circulation de l'argent aux échelles du campement, de la ville ou de la sous-région et de l'étranger, emprunte les formes diverses des transferts, tontines, cotisations, mutuelles. Les récits de vie traduisent l'importance des dépenses quotidiennes dans l'utilisation des fonds transférées et la part infime des transferts dans les formes d'accumulation. Dans le même temps, ces récits révèlent l'importance cruciale des formes traditionnelles d'épargne que les transferts n'ont pas réduites. Il apparaît que la perpétuation de ces formes traditionnelles n'est en rien menacée par les transferts.

A l'échelle macro-économique, dans le cas particulier des pasteurs sahéliens, fonder une politique de développement sur le rôle déterminant accordé aux transferts de fonds par rapport à l'Aide Publique au Développement et aux programmes et projets qu'elle implique aurait sans doute un impact fortement négatif.

Bibliographie

- Ancey V. Camara A., 2004. Modji Djofde, le secret des bons endroits. Gestion de l'information sur les ressources naturelles en milieu pastoral. Communication au Congrès international de sociologie rurale, (IRSA), Trondheim, juillet 2004. 13 p.
- Ancey V, Azoulay G., 2010. « Expertise en situation d'incertitude », Actes du Colloque Agir en situation d'incertitude, Montpellier 2010 ; pp 19-28.
- Banque Mondiale, *Migration and Remittances Factbook 2011*.
- Banque mondiale (1998) *Assessing Aid. What Works, What Doesn't, and Why*, Washington.
- Berg E. (2003) Augmenter l'efficacité de l'aide : une critique de quelques points de vue actuels, *Revue d'économie du développement*, vol 17, n°4.
- Bovin M., 2000. Pastoralists Manoeuvring in the Drought-Ridden sahel. In: *Manoeuvring in an environment of uncertainty. Structural change and social action in sub-saharian africa*. Berner and Trulsson eds. Sweden. Pp233-262.
- Burnside C., Dollar D. (1997) *Aid policies and growth*, Banque Mondiale, policy research working paper n° 1777.
- Care International au Niger, 1999. « Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Diffa » ; 397 p.
- Castel R., 2003. *L'insécurité sociale. Qu'est ce qu'être protégé ?* Edition du Seuil, 95 p. Paris
- Douglas M., 1985. Risk acceptability according to the Social Sciences, *Social Research Perspectives*.
- Occasional Reports on Current Topics, II. Russel Sage Foundation, New York , 115 p.
- Khazanov A. M. (1984), *Nomads and the Outside World*, Cambridge, CUP.
- Kerven C. (1992), *Customary Commerce. A Historical Reassessment of Pastoral Livestock Marketing in Africa*, London, ODI.
- Marsden, T., Whatmore, S., Munton R., Little, J., 1986. The restructuring process and economic centrality in capitalist agriculture, *Journal of Rural Studies*, 2, 271-280.
- Mintzberg, H., 1987. The strategy concept: Five Ps for strategy, *California Management Journal*, 30 (1), 11-24.
- PAM, (2006), Evaluation Note 4, Caractérisation de la crise pastorale. Rapport du bureau d'évaluation du PAM sur la crise alimentaire au Niger en 2005. Rome, mai 2006. Ref OEDE/2006/8. .
- PNUD, Rapport Mondial sur le développement humain 2009.
- Pouillon F. (1990), Stagnation technique chez les nomades, in *Sociétés pastorales et développement*, *Cahiers des sciences humaines*, vol. 26, Éditions ORSTOM.
- Scoones I, 1995. New directions in Pastoral Development in Africa » In *Living with uncertainty. New directions in Pastoral Development in Africa*. Ian Scoones (ed), Intermediate Technology Publications Ltd London, 1-36
- Sutter J., 1987. "Cattle herd size and inequality". *Africa*, 57 (2), pp196-218
- Swift J. 1989. Why are rural people vulnerable to famine. *IDS Bulletin* Vol 20 (2) pp8-15.
- Touré O. 1986, *Peul du Ferlo*, Harmattan.